100 MILLIONS DE TÉLÉPHONES PORTABLES USAGÉS : L'URGENCE D'UNE STRATÉGIE !

Par Marie-Christine BLANDIN
▶ Sénatrice écologiste du Nord
▶ Rapporteure de la mission d'information sur l'inventaire et le devenir des matériaux et composants des téléphones mobiles



Plus de 20 millions de téléphones portables sont vendus chaque année en France ! Il y en a 2 ou 3 par foyer, et sans doute 100 millions qui dorment dans les tiroirs. Mais peu d'utilisateurs s'interrogent sur ce que contiennent ces appareils, et sur ce qu'ils deviennent en fin de vie.

La mission sénatoriale d'information demandée par les écologistes a travaillé pour mieux cerner l'inventaire et le devenir des matériaux et composants des téléphones portables. Elle a révélé un sujet en friche, avec des constructeurs et opérateurs peu bavards, des collectes des appareils usagés peu efficaces, des valorisations rares, et des secteurs d'emploi inexploités. Même Interpol se penche avec inquiétude sur les filières illicites de ces déchets plus précieux qu'il n'y paraît.

Des problèmes économiques, environnementaux et éthiques majeurs. La mission a souligné que la fabrication de ces équipements ignore largement les enjeux environnementaux. Le manque de connaissances sur la composition exacte des téléphones portables est apparu flagrant au cours des auditions, alors même que leur richesse fait de ces équipements une véritable « mine urbaine ». Par exemple, une tonne de cartes électroniques peut contenir 200 grammes d'or, tandis que la concentration d'une mine à bon rendement est évaluée à 5 grammes par tonne.

La fabrication des téléphones nécessite des matières premières convoitées, dont l'extraction a des impacts environnementaux et sociaux non négligeables. Certains métaux, comme le tantale, sont extraits dans des territoires confrontés à des conflits armés. Quant à eux, certains sous-traitants ne respectent pas les normes élémentaires du droit du travail. Enfin, la conception des téléphones est délibérément défavorable au réemploi et au recyclage : la course à l'innovation et au développement de nouvelles fonctionnalités éclipse l'enjeu de l'éco-conception. Et les éco-contributions n'ont aucun effet sur les constructeurs. Le marché, dopé par des évolutions technologiques très fréquentes, se nourrit de l'obsolescence programmée (matérielle, logicielle et marketing), et le taux de collecte des téléphones portables usagés est ridicule : 15 %. Cela nuit au réemploi.

La majorité du gisement de téléphones usagés échappe à la filière réglementaire et part dans des filières parallèles. Les offres de mobiles d'occasion se multiplient, souvent issues de circuits opaques, sans garantie ni traçabilité. Les opérateurs y contribuent également en cédant des lots complets mélangeant déchets et équipements réparables. Ces pratiques favorisent le contournement des règles relatives à l'exportation de déchets. En massifiant la collecte, la France pourrait s'appuyer sur ses savoirs industriels pour développer une filière d'excellence.

Sur la base de ces différents constats, la mission a formulé 27 propositions concrètes, consensuelles et ambitieuses, dans cinq directions complémentaires : la responsabilisation des fabricants ; la lutte contre l'obsolescence programmée et pour l'augmentation de la durée de vie ; l'augmentation de la collecte de téléphones portables usagés ; le soutien aux acteurs du réemploi, notamment issu de l'économie sociale et solidaire, et la clarification des circuits des filières parallèles à la filière réglementaire ; et la définition et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de recyclage des métaux soutenant les projets de recherche et d'unités de traitement. ●

